

217C0333
FR0011505163-OP001-AS01

1^{er} février 2017

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société
- Reprise de la cotation des actions de la société

VALTECH
(Euronext Paris)

1. Le 31 janvier 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société VALTECH déposée par Oddo & Cie, agissant pour le compte de la société anonyme de droit belge SiegCo¹ (cf. Décision et Information 217C0312 du 31 janvier 2017).

La note d'information de la société SiegCo (visa n°17-041 en date du 31 janvier 2017) et la note en réponse de la société VALTECH (visa n°17-042 en date du 31 janvier 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera **ouverte du 2 février au 15 février 2017 inclus**.

Oddo & Cie, agissant pour le compte de SiegCo, se portera acquéreur sur le marché des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre (soit 12,50 € par action VALTECH) visant la totalité des actions VALTECH non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2. La cotation des actions VALTECH sera reprise le 2 février 2017.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et celles relatives aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les titres VALTECH sont applicables.

¹ Contrôlée par la société anonyme de droit belge Verlinvest, elle-même contrôlée par le groupe familial des descendants de Guillaume de Spoelberch, Gustave de Mevius et Elisabeth de Haas Teichen (y inclus personnes liées par mariage et leurs descendants).